

Annnonce de la première formation professionnelle en meunerie artisanale du Québec



Québec, 1er juillet 2022 - Le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) est fier d'annoncer la première formation professionnelle en meunerie artisanale du Québec. Après plus de 200 ans de transmission de maître à apprenti, le métier d'artisan-meunier est menacé d'extinction au Québec. Faute de relève et de formation, il y a urgence d'organiser la pérennité de ce savoir-faire traditionnel. « L'annonce du départ à la retraite de plusieurs artisans a provoqué le besoin pressant d'une formation », affirme Christine Bricault, responsable de la formation au CQPV.

Un patrimoine industriel bien vivant

Des presque 250 moulins à eau et à vent qui ponctuaient jadis le paysage québécois, 10 moulins à farine traditionnels accueillent toujours la pratique de meunerie artisanale aujourd'hui et ce, dans 6 régions du Québec. « Ces meuniers contribuent directement à dynamiser l'économie de leurs localités rurales! », se réjouit la consultante en patrimoine culturel et spécialiste de la meunerie artisanale, Mardjan Amin. « Loin d'un patrimoine purement romantique, intouchable, voire en dehors du monde », ajoute-t-elle, « Qui entre dans un moulin entre dans un véritable patrimoine industriel vivant, en action depuis la Nouvelle-France ».

Le passé à la rescousse du présent

En comparaison avec la production industrielle de farine, les moulins activés par l'énergie renouvelable de l'eau et du vent sont des exemples parfaits de développement durable. En plus d'être des chefs d'œuvre d'ingénierie écologique, leur production artisanale s'inscrit dans une logique d'économie de proximité. Alors que le climat commande d'agir vers plus d'autonomie alimentaire et que la décroissance démographique en milieu rural pose un défi de taille, la meunerie artisanale est une réponse éventuelle du passé au présent.

Un potentiel insoupçonné

Entre la production de céréales et leur consommation locale, la transformation artisanale peut contribuer au développement de circuits courts dans les régions du Québec, en plus d'inviter au tourisme gourmand. De quoi potentiellement développer de nouvelles chaînes de valeur dans ces milieux. D'ailleurs, il est à savoir qu'une somme d'autres moulins jalonne le territoire, parmi lesquels des infrastructures démontrant un potentiel de réhabilitation certain.

La formation professionnelle en meunerie artisanale du CQPV sera offerte à l'hiver 2023. Tous les détails seront dévoilés bientôt sur la [page Facebook du CQPV](#). Cette formation est offerte grâce au soutien financier du ministère de la Culture et des Communications et de la Commission des partenaires du marché du travail. Son annonce survient suite à la désignation légale, le 24 juin dernier, de la pratique de meunerie artisanale comme élément du patrimoine immatériel du Québec par la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy.

Pour plus d'information

Abonnez-vous au bulletin mensuel du CQPV
Patrimoinevivant.qc.ca

Le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) constitue depuis 1993 l'organisme de regroupement national en patrimoine immatériel, soutenu par le ministère de la Culture et des Communications. Il fédère de façon démocratique plus d'une centaine de membres associatifs des quatre coins du Québec. Il réalise des actions de concertation, représentation, recherche, regroupement, publication, transmission et promotion, tant à l'échelle locale, nationale qu'internationale. Le CQPV est reconnu par l'UNESCO comme ONG-conseil dans le cadre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Relation médias

Annie Maisonneuve
418-543-9356